

**COMPARATIF DES PRINCIPALES DIFFÉRENCES ENTRE LE RÉGIME DE L'AQDER ET LE RÉGIME DES CADRES
RETRAITÉS DU GOUVERNEMENT (CONTRAT BENEVA Y9999R) au 1er janvier 2025***

Garanties	AQDER	PERSONNEL D'ENCADREMENT GVT (maladie enrichie)
<u>En plus pour l'AQDER</u>		
Franchise annuelle	aucune	individuel: 50 \$; monoparental: 65 \$; familial: 100 \$
Médicaments non RAMQ	Liste élargie	Liste régulière
Couverture des médicaments pour le traitement de l'obésité	Oui	Non
Prothèse auditive	max payable de 1 600 \$ par 48 mois consécutifs	max payable de 800 \$ par 48 mois consécutifs
Professionnels de la santé	max payable de 40 \$ par traitement ou consultation	max payable de 24 \$ ou 28 \$ par traitement ou consultation selon le professionnel rencontré
	Programme de médecine virtuelle - Dialogue	Aucun

*: Le présent document présente les principales différences entre les deux régimes. Il y a quelques autres distinctions, mais les différences ici présentées sont celles ayant un impact "significatif" sur la tarification des deux régimes.